

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-16-0715 du 30/09/2016

Arrêté du 05 septembre 2016

ARRETE RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE AU TITRE DU SECOND SEMESTRE 2016

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté rapporte et porte affectation d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques hors classe au titre du second semestre 2016.

Date d'application : 01/11/2016

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE AU TITRE DU SECOND SEMESTRE 2016.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE AU TITRE DU SECOND SEMESTRE 2016



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Économie
et des Finances

ARRÊTÉ

rapportant et portant affectation d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques hors classe au titre du second semestre 2016

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

- Vu la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 23 novembre 2012 modifié portant fixation des cautionnements à constituer par les comptables de la direction générale des finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 9 mai 2016 portant affectation d'un administrateur des finances publiques adjoint, d'inspecteurs principaux des finances publiques et d'inspecteurs divisionnaires des finances publiques hors classe au titre du 2nd semestre 2016 ;

ARRÊTE :



Article premier : sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 9 mai 2016 portant affectation d'un administrateur des finances publiques adjoint, d'inspecteurs principaux des finances publiques et d'inspecteurs divisionnaires des finances publiques hors classe au titre du 2nd semestre 2016, en tant qu'elles concernent M. Pascal CREZE, Inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe :

Nom	Prénom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Grade	Date d'affectation
CREZE	PASCAL	149018	DRFiP de Normandie et du département de la Seine-Maritime PRS SEINE-MARITIME	DDFiP de la Seine-Saint-Denis SPF SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT	IDIV FIP HORS CL	01/09/2016

Article 2 : M. Pascal CREZE est affecté dans les conditions ci-après indiquées :

Nom	Prénom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Grade	Date d'affectation
CREZE	PASCAL	149018	DRFiP de Normandie et du département de la Seine-Maritime PRS SEINE-MARITIME	DDFiP de la Seine-Saint-Denis EN SURNOMBRE DES EFFECTIFS	IDIV FIP HORS CL	01/09/2016
			DDFiP de la Seine-Saint-Denis EN SURNOMBRE DES EFFECTIFS	DDFiP de la Seine-Saint-Denis SPF SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT		IDIV FIP HORS CL

Article 3 : le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 5 SEPTEMBRE 2016

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH-1B,

CÉLINE CASTELEYN

BOFiP Direction générale des Finances publiques	ISSN 2268-0756
Directeur de publication : Bruno Parent	